

## Postulat : « Améliorons la sécurité des cyclistes »

À Lutry et comme partout ailleurs, les cyclistes sont de plus en plus nombreux à utiliser les infrastructures routières pour leurs déplacements quotidiens.

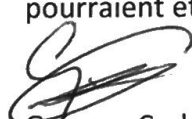
Pour qui s'est déjà lancé sur nos routes à vélo, elle ou il aura vite constaté le déficit de marquage : les simples bandes cyclables sont rares sur la Commune, les sas-cyclistes aux stops sauf erreur inexistant, et de même pour les surfaces rouges attirant l'attention des automobilistes aux croisements, ainsi que pour tout autre forme de séparation des voies de circulation.

Paradoxalement et nous le saluons ici, Lutry a clairement marqué son soutien au vélo-électrique puisque la Commune offre une subvention de 300 CHF à celles et ceux qui optent pour un vélo de type urbain, acheté dans un commerce de la région.

Dans un contexte de crise énergétique, de réchauffement climatique et de surcharge du réseau routier, nous sommes d'avis qu'une amélioration de l'infrastructure-cycliste permettrait de convertir davantage de lutryennes et de lutryens à la petite reine, et donc de contribuer à la résolution des maux évoqués ci-dessus, ou du moins de les atténuer.

Même si les cyclistes présents dans cette salle rêveraient sans doute de voies dédiées aux vélos, l'approche ici se veut simple, pragmatique et peu coûteuse, en 3 mots : peindre la route !

Par voie de postulat et dans l'objectif d'accroître la sécurité des cyclistes ainsi que la fluidité du trafic, nous demandons donc à la Municipalité d'évaluer l'opportunité de dresser un inventaire de tous les emplacements où le marquage de la route ainsi que la signalisation pourraient être améliorés.

  
Grégory Coderey et Guy Minder

Lutry, le 8 mai 2023



Postulant,